



# UNISTOIRE

*Cercle des étudiants et anciens étudiants en histoire  
de l'Université de Neuchâtel*

## **Procès verbal de l'Assemblée générale**

Le Landeron, le 16 novembre 2013

La Présidente Isabelle Bolletta ouvre la séance à 17h40.

Sont excusés : Béguin Antoinette, Boillat Johann, Cortat Alain, Engelberts Derck, Fleischner Fiona, Hebeisen Philippe, Pellaux Sabine, Wyssbrod Adrien

Le nombre de membres reste stable. L'association compte en 2013 deux démissions et deux adhésions ; portant ainsi le total de nos membres à 63 personnes.

Le procès verbal de l'Assemblée générale 2012 est accepté avec une correction à apporter

### **I. Activités réalisées durant l'année 2013**

Les activités suivantes ont eu lieu cette année :

- Organisation du souper de Noël de l'Institut d'histoire (IH) 2012
- Visite de la synagogue de la Chaux-de-Fonds
- Visite de la brasserie Feldschlossen à Rheinfelden
- Participation active aux Médiévales de Valangin
- Visite guidée de l'exposition « L'étranger à l'affiche » à La Chaux-de-Fonds
- Participation à la fête de la courge pour la fermeture du château de Valangin
- Organisation d'un « Lundi des mots » sous la forme d'une conférence

La fréquentation au souper de l'IH 2012 était bonne ; une quarantaine de personnes y ont pris part. Quant à la fréquentation des visites en général, elle reste assez faible (en moyenne le comité plus 2-4 personnes). Les Médiévales du château de Valangin furent un franc succès. La participation des membres UNISTOIRE en tant que bénévoles n'a pas été importante, mais l'aide apportée durant ce week-end a été précieuse.

## **II. Site internet**

UNIstoire bénéficie d'un site internet depuis cette année. Il est logé sur le nouveau site d'histoireNE accessible à l'adresse [www.histoireNE.ch](http://www.histoireNE.ch). Regroupant les activités de la SHAN ainsi que de la Revue historique neuchâteloise (RHN), ce site offre une page à UNIstoire. On y trouve par exemple le calendrier des activités, un bulletin d'inscription, les statuts.

Aucun coût n'a été engagé par l'association pour la création de ce site.

## **III. Etat des comptes et budget 2014**

Le rapport des vérificateurs de compte (Laurent Delacroix et Alain Cortat) est lu par la trésorière. Un peu plus de 300.- CHF de bénéfice est fait. Un montant de 220.60 CHF doit être encore versé sur l'exercice 2013/2014 par l'ANEL pour sa participation au souper de Noël de l'IH. Il est donné décharge à l'assemblée d'accepter les comptes et la bonne tenue de ceux-ci pour l'activité 2012/2013. On demande que les entrées « Café UNIstoire » et « Lundi des mots » soient séparées pour une meilleure visibilité, s'agissant d'événements différents.

Les comptes 2012-2013 sont acceptés à l'unanimité.

Le budget 2013/2014 est également accepté. Il prévoit des dépenses liées aux activités 2014, notamment les sorties et visites, un café UNIstoire d'en parler, des frais administratifs et divers.

## **IV. Proposition d'activités pour l'année 2014**

Le calendrier des activités 2014 se précise. Il s'agit d'une proposition. Il pourra être transmis aux membres dès sa finalisation (certaines dates n'ayant pas encore été arrêtées).

Projection des activités 2014 :

- Organisation du souper de l'IH (mardi 10 décembre 2013)
- Visite des archives de la RTS à Genève ou RSR à Lausanne
- Visite commentée autour des quartiers industriels de la ville de Neuchâtel (*Archéologie industrielle*)
- Visite de la loge franc-maçonnique de La Chaux-de-Fonds
- Café « Unistoire d'en parler » sur le thème les débouchés après les études en histoire
- Participation aux événements du château de Valangin et collaboration éventuelle à un Lundi des mots
- Organisation de l'AG 2014

D'autres propositions peuvent être faites à la présidente ou au secrétaire. Elles seront étudiées avec plaisir.

## **V. Création du statut de membres d'honneur**

La proposition semble convaincre l'assemblée. Cela permettrait d'avoir une « autre » visibilité au sein de l'Université et auprès des étudiants également. Ce statut existe d'ailleurs dans d'autres associations et fédère parfois de nouveaux membres autour de cette « personnalité ».

Le statut de membre d'honneur sera donc créé en 2014. Le comité planchera sur les changements de statuts et en présentera les modifications à la prochaine AG. De plus, le comité réfléchira à une « personnalité » à proposer comme membre d'honneur. Ceci fera l'objet d'une acceptation en assemblée générale.

## **VI. Réélection du comité**

Avec la démission d'Audrey Maire – dont les études l'éloignent des activités de l'association – le comité compte aujourd'hui 9 membres. Ceux-ci se représentent pour un nouveau mandat.

C'est à l'unanimité que le comité est réélu tel quel dans ses fonctions. Les vérificateurs de compte et le suppléant souhaitent également continuer de remplir cette tâche. Ils sont aussi réélus.

## **VII. Divers**

Proposition est faite d'envoyer aux membres la liste complète des membres (nom, prénom, adresse e-mail) et ceci une fois par année.

La présidente a rencontré le professeur Christin, directeur de l'Institut d'histoire. Ils ont discuté de la difficulté de trouver des étudiants qui participent aux activités de l'Université et des différentes associations. Un exemple illustrant bien cette problématique est le peu de participants que l'IH a péniblement récolté pour l'organisation d'un forum sur la BD en lien avec l'histoire ! Cette préoccupation de manque de participation est également nôtre puisque actuellement l'association ne compte que très peu d'étudiants (nous sommes pourtant aussi l'association des étudiants actuels). Le professeur Christin propose qu'à l'avenir l'association soit intégrée de manière plus systématique aux activités que l'IH organise.

Une discussion sur l'intérêt de l'histoire s'ouvre et plus globalement sur la manière de mener aujourd'hui ses études en faculté des Lettres. On relève d'ailleurs qu'en système de bachelor, les étudiants « courent » un peu derrière les crédits accordés et délaissent le milieu associatif en général. Celui-ci est justement de moins en moins fréquenté semble-t-il et quand bien même l'intérêt pour la chose historique existe toujours.

La séance est levée à 18h50. Elle est suivie par une verrée à l'Hôtel de ville du Landeron.

Guillaume Uldry  
Secrétaire

([guillaume.uldry@net2000.ch](mailto:guillaume.uldry@net2000.ch))